

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 AVRIL 2026 (20H00)

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Martine MARTIN, Maire.

PRESENTS : Mme MARTIN Martine, M. BUSSY Béranger, Mme LAROSE Catherine, M. ISABEL Jean-Pierre, Mmes DE CHABANEIX Hortense, DESNOS Nathalie, LAPORTE Virginie, MM LINOT Yannick, DUNEVEU Marc.

ABSENTS excusés : Mme TEXIER Monique (pouvoir à Mme MARTIN), M. SAYER Patrick.

Secrétaire de séance : Mme DE CHABANEIX Hortense.

Madame le Maire ouvre la séance en demandant l'ajout à l'ordre du jour des 2 points suivants :

- Proposition d'une liste de délégués pour la commission communale des impôts directs
- création d'un poste de femme de ménage

I CONSEIL MUNICIPAL : DELEGATIONS AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE de déléguer à Madame le Maire pendant la durée de son mandat les missions suivantes permettant :

- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,
- déléguer l'exercice du Droit de Préemption Urbain (zone Np)
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux

II AGENCE FRANCE LOCALE représentants AG et renouvellement octroi garantie autonome

Madame le Maire explique que la commune a contracté 2 emprunts en 2021 et 2025 auprès de l'Agence France Locale.

Elle explique que l'Agence France Locale est une société territoriale dont les collectivités sont actionnaires. Aussi, chaque collectivité reçoit une note calculée sur les données de sa situation financière pour être admissible.

Suite à notre adhésion en 2021 et au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de renommer 2 délégués pour participer à l'Assemblée Générale de AFL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Madame MARTIN, Maire et Monsieur BUSSY, adjoint au maire en tant que délégués.

De plus, il est nécessaire de délibérer de nouveau pour l'octroi garantie autonome des 2 emprunts en cours. Le conseil délibère pour demander l'octroi de la garantie autonome des engagements d'AFL pour 2026.

III Compte 623 « publicité, publications, relations publiques » - liste des dépenses à imputer

Conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire (compta M57 Abrégé), Il est nécessaire de lister les dépenses à prendre en charge au compte 623, Madame le Maire donne la liste détaillée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

- DECIDE d'affecter les dépenses listées ci-dessus au compte 623 dans la limite des crédits prévus au budget
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

IV DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Madame le Maire informe les conseillers municipaux du droit individuel à la formation (DIF) pour tous les élus et de l'obligation pour les élus ayant des délégations de suivre une formation dans la 1^{ère} année de mandat.

V CREATION POSTE pour la femme de ménage

Madame le Maire explique que Madame Levannier actuellement en CDI (1.35h/semaine) a demandé sa mise à la retraite

Aussi, pour embaucher sa remplaçante en CDD 3 ans renouvelable 1 fois, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint principal de 2^{ème} classe.

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au sein de la commune de Glanville.

VI COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS : Liste proposée en vue de sa constitution

A la demande de la direction départementale des finances publiques du Calvados et afin de constituer une commission communale des impôts directs composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, il est demandé au conseil municipal de dresser une liste de 12 contribuables titulaires et de 12 contribuables suppléants (taxes foncières, CFE et taxe habitation). Le conseil municipal dresse ainsi une liste de 24 contribuables à proposer à la DGFIP Calvados.

VII Commission communale d'appel d'offres

Vu les dispositions de l'article 279 du Code des marchés publics, Madame le Maire invite le conseil à procéder à l'élection des trois membres titulaires et trois membres suppléants pour la commission d'appel d'offres.

Une liste de six membres est constituée et présentée aux suffrages des conseillers municipaux.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	10
A DEDUIRE: bulletins nuls	0
RESTE, pour suffrages exprimés	10

La liste complète obtient 10 voix.

Sont élus **membres titulaires** : Béranger BUSSY
Marc DUNEVEU
Hortense DE CHABANEIX

Sont élus **membres suppléants** : Patrick SAYER
Yannick LINOT
Catherine LAROSE

VIII PROJETS COMMUNAUX 2026

1- Benne remorque tracteur :

Madame le Maire rappelle que la remorque actuelle du tracteur n'est plus conforme et vétuste. Il est nécessaire d'utiliser une remorque adaptée au tracteur Iseki équipée de freins hydrauliques.

Le devis établi par Anne-Faye motoculture s'établit à 7 960 € HT.

Le conseil donne son accord pour cet achat.

2- EGLISE travaux maçonnerie intérieure et divers (menuiseries, fonts baptismaux,)

Le Département du Calvados vient de notifier l'attribution d'une subvention de 41 000 € pour les travaux estimés à 121 410.41 € HT.

Une 1^{ère} réunion de coordination des entreprises est prévue le 5 mai. Les travaux commenceront probablement en septembre 2026.

3- LOGEMENT MAIRIE essentages des façades

Suite au diagnostic amiante établi lors du DPE (diagnostic Performance Energétique), il est nécessaire de remplacer les ardoises amiantées des façades.

Madame le Maire présente les 2 devis suivants :

- Désamiantage par une entreprise agréée LECLERC DEMOLITION 7 860€ HT
- Isolation et pose d'ardoises Entreprise PETITPAS 13 748.15 € HT

Le conseil, après en avoir débattu, décide de retenir ces 2 devis.

4- ECLAIRAGE PUBLIC Parking arrêt bus scolaires

Dans le cadre de la sécurisation de l'arrêt des bus scolaires, le SDEC ENERGIE a établi diverses propositions d'éclairage public.

Il est décidé de ne pas retenir l'éclairage solaire, vu la présence de haies bocagères, mais de prévoir une armoire électrique pour un candélabre d'éclairage public. Le SDEC Energie subventionne à 50% ce projet.

La participation communale serait de 3 383 € pour des travaux HT de 6 765 € pris en charge par le SDEC Energie, y compris la TVA.

Pour les autres parkings mairie, église, il est proposé d'installer des spots éclairage solaire simples.

5- CLES EGLISE

Vu le dysfonctionnement de 2 serrures des portes de l'église, il est prévu de les remplacer.

6- GARDE-CORPS logement presbytère

Vu l'état de vétusté des garde-corps en façade avant, Madame le Maire présente 2 devis de métallier. Le coût étant du simple au double, il est décidé de demander plus de précisions et de reporter ces travaux.

7- BANCS COUR MAIRIE

Vu la vétusté des bancs actuels, il est proposé de les remplacer par des bancs bois exotique sur supports en fonte.

IX URBANISME

Madame le Maire informe la demande d'urbanisme suivante :

- Permis de construire de HERMON Charlotte pour rénovation et extension habitation existante

X ANIMATIONS COMMUNALES A VENIR

* **FETES des VOISINS à la salle communale SAMEDI 23 MAI à 19h.** Apporter son panier repas à partager. La mairie offre l'apéritif.

* **TRIATHLON DEAUVILLE NORMANDIE du 20 et 21 JUIN 2026** : Madame le Maire lance **un appel pour trouver des bénévoles** pour sécuriser les carrefours lors des passages de courses.

* **Balade du Jeudi** organisée par l'office du tourisme **le 20 août**

* **Exposition peintures organisée par l'ASP du 14 au 23 août**

* **Assemblée Générale de l'ASP : mardi 28 avril à 18h30**

XI QUESTIONS DIVERSES

* TERRE D'AUGE : Monsieur Jérémy ROSEAU a été élu président de la communauté de communes jeudi 9 avril dernier, de même que 7 vice-présidents.

* RENFORCEMENT RESEAU AEP route de Deauville : Les travaux organisés par la Syndicat AEP de la Haute Dorette commenceront mardi 21 avril .

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22H55

Affiché le 17 avril 2026 à la porte de la mairie.

Le Maire
Martine MARTIN.